

Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 13 (1998)

Heft: 7-8

Artikel: La recherche en archivistique : entretien avec le professeur Carol Couture

Autor: Couture, Carol / Roth, Barbara / Burgy, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RECHERCHE EN ARCHIVISTIQUE

ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR CAROL COUTURE

Le professeur Carol Couture enseigne l'archivistique à l'Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal. ARBIDO a profité d'un bref séjour qu'il a effectué à Genève, sur invitation de l'Ecole supérieure d'information documentaire (ESISD), en mars dernier (voir p. 10), pour lui poser quelques questions.

Grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC), M. Couture travaille actuellement au troisième volet d'un programme de recherche qui vise à juger de l'état de développement de la discipline archivistique. Le premier volet (1989-1991) s'est intéressé à la législation archivistique internationale. Les données qu'il a permis de recueillir ont été signalées à plusieurs reprises dans les numéros qu'*Archivum* a consacrés à la mise à jour de la législation archivistique dans le monde. Le deuxième volet (1991-1994) a porté sur les principes et fonctions archivistiques. Il a permis d'évaluer les études RAMP de l'UNESCO et a été utile pour un certain nombre de publications et de réflexions qu'a menées l'Unesco par la suite. Encouragé par la Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes du Conseil international des Archives (CIA/SAE), M. Couture a entrepris cette année le troisième volet de sa recherche qui vise à dresser un tableau de l'état de la formation et de la recherche en archivistique à travers le monde. Intrigués par l'importance que M. Couture accorde à la recherche en archivistique, nous voulions en savoir davantage.

ARBIDO: Qu'entend-on par recherche en archivistique?

Couture: Disons d'abord ce qu'elle n'est pas. On aura compris qu'on ne fait pas de la recherche en archivistique quand on crée des instruments de recherche à l'intention des chercheurs ou qu'on effectue des recherches dans les archives dont on a la garde pour leur préparer le terrain. Pour peu qu'on considère l'archivistique comme une discipline autonome à part entière, nous sommes persuadés qu'elle mérite qu'on y consacre des énergies de recherche pour la développer. Faire de la recherche en archivistique, c'est essentiellement poser des problèmes propres à la discipline et tenter de trouver des réponses satisfaisantes. Le chercheur participe ainsi au développement de l'archivistique et, partant, de la profession. Lorsque nous nous interrogeons sur nos principes, nos méthodes de travail, nos interventions, nos activités, nos modes de fonctionnement; quand nous les remettons en question et tentons de voir s'il existe d'autres manières de faire, nous inscrivons nos actions dans une démarche de recherche. Et il faut voir le lien essentiel qui unit selon nous l'enseignement de haut niveau et la recherche. Par définition, cet enseignement questionne, compare, échange avec d'autres disciplines, explore de nouvelles avenues, baigne dans un environnement où la recherche est une préoccupation normale et quotidienne. Le lien entre état de développement d'une discipline et recherche est donc très étroit. On pourrait même affirmer que, sans la recherche, une discipli-

ne quelle qu'elle soit ne saurait évoluer et que l'enseignement en cette discipline deviendrait rapidement répétitif.

Quels sont les champs de la recherche en archivistique?

Couture: Dans son état de la recherche en archivistique, Ann Pederson a défini en 1992 une douzaine de champs¹. Voici quelques exemples: la nature de l'information et de la documentation historique (communication, création, et conservation d'archives, méthodes de recherche), les archives dans la société (histoire des institutions, origine et développement des principes et méthodes d'archivage, les archives dans leur contexte, la profession d'archiviste et son histoire), les fonctions de l'archivage (acquisition, évaluation, classement, description, conservation, accès, diffusion), la gestion (organisation, ressources humaines, finances, bâtiments et équipements), etc.

D'une manière générale, disons que le problème n'est pas tant de trouver un ou des sujets intéressants. La recherche en archivistique est si jeune, si peu développée qu'on ne risque pas de marcher sur les plates-bandes d'un collègue ! Le problème actuel consiste plutôt à développer une stratégie qui permette d'établir des priorités dans les problématiques qu'il faut aborder, de décider par où il faut commencer, de fixer une certaine séquence dans le déroulement de la recherche en archivistique. Bref, comme en d'autres domaines telle la médecine par exemple, il importe de dégager un consensus minimal autour des questions auxquelles il faut s'attaquer en priorité. Dans un tel contexte, au plan international, il est essentiel d'établir plus qu'une liste de sujets de recherche, mais bien une stratégie qui prioriserait les champs de recherche en archivistique, identifiant ainsi les secteurs où les investigations seraient plus pertinentes, plus "rentables". Bien entendu, on ne pense pas ici à une façon coercitive d'aborder la recherche; une telle liste se veut un outil permettant de guider les chercheurs dans le choix qu'ils font des thèmes de recherche qu'ils souhaitent aborder.

Par ailleurs, qui dit recherche dit méthodologie de recherche. En archivistique, des questionnements sont encore à inventer, des méthodes de recherche spécifiques restent à découvrir. La vivacité d'une discipline se mesure à la richesse des interrogations qu'elle génère. Et, avec le recul, des questions déjà traitées se reposent sous un autre angle, chaque génération portant son propre regard sur la discipline, en fonction du contexte dans lequel elle déploie son activité.

Où se déroule la recherche en archivistique et par qui est-elle menée?

Couture: Traditionnellement, les universités sont les lieux de recherche par excellence. Les autorités ménagent en principe du temps aux enseignants universitaires pour qu'ils puissent se livrer à la recherche scientifique ; d'ailleurs, les professeurs doivent renouveler constamment leur enseignement ; ils ne peuvent le faire qu'en l'alimentant par des recherches. Dans leur parcours et selon les institutions, les étudiants ont, eux aussi, des périodes de temps qu'ils doivent consacrer à se for-

mer à la recherche et à faire de la recherche proprement dite. Et cela nous paraît très important. Nous avons besoin de leur regard neuf sur des problèmes auxquels nous ne pensons plus car ils nous paraissent relever de l'acquis. Dans les universités canadiennes par exemple, dans les programmes de formation de niveau maîtrise, les étudiants sont amenés à s'apprioyer à la recherche et à conduire eux-mêmes des recherches sous la supervision de leurs professeurs. C'est le cas chez nous, à l'Ecole de bibliothéconomie et de sciences de l'information de l'Université de Montréal où, en plus du programme de maîtrise, l'étudiant peut maintenant poursuivre des études de doctorat (PH.D.) dont le but est précisément de former à la recherche et de produire des chercheurs autonomes.

La recherche en archivistique se fait aussi ailleurs que dans les universités. Ainsi, partout dans le monde, dans les institutions d'archives - qu'elles soient nationales, régionales ou locales - nombreux sont les praticiens qui s'investissent dans la recherche, qui questionnent leurs méthodes de travail et qui cherchent des solutions nouvelles. Il s'agit le plus souvent de recherche appliquée, qui développe des réponses à des problèmes donnés et dont les résultats doivent être rentables pour l'institution. Malheureusement, les résultats de ces recherches sont souvent peu ou pas diffusés. Parfois se pose aussi la question du droit de propriété intellectuelle que l'institution souhaite conserver.

Lorsque les archivistes professionnels se livrent à des recherches fondamentales (par opposition aux recherches appliquées directement à la solution d'un problème qui se pose dans leur institution), ils le font plus souvent sur leurs heures de loisir, en fin de semaine ou pendant les vacances !

On le constate donc, la recherche se réalise en plusieurs milieux et nous croyons qu'il importe pour l'archivistique qu'il continue d'en être ainsi. Comme en d'autres domaines, il nous paraît essentiel toutefois qu'un certain équilibre puisse s'établir entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

Vous avez abordé la question du financement. En quels termes se pose-t-elle?

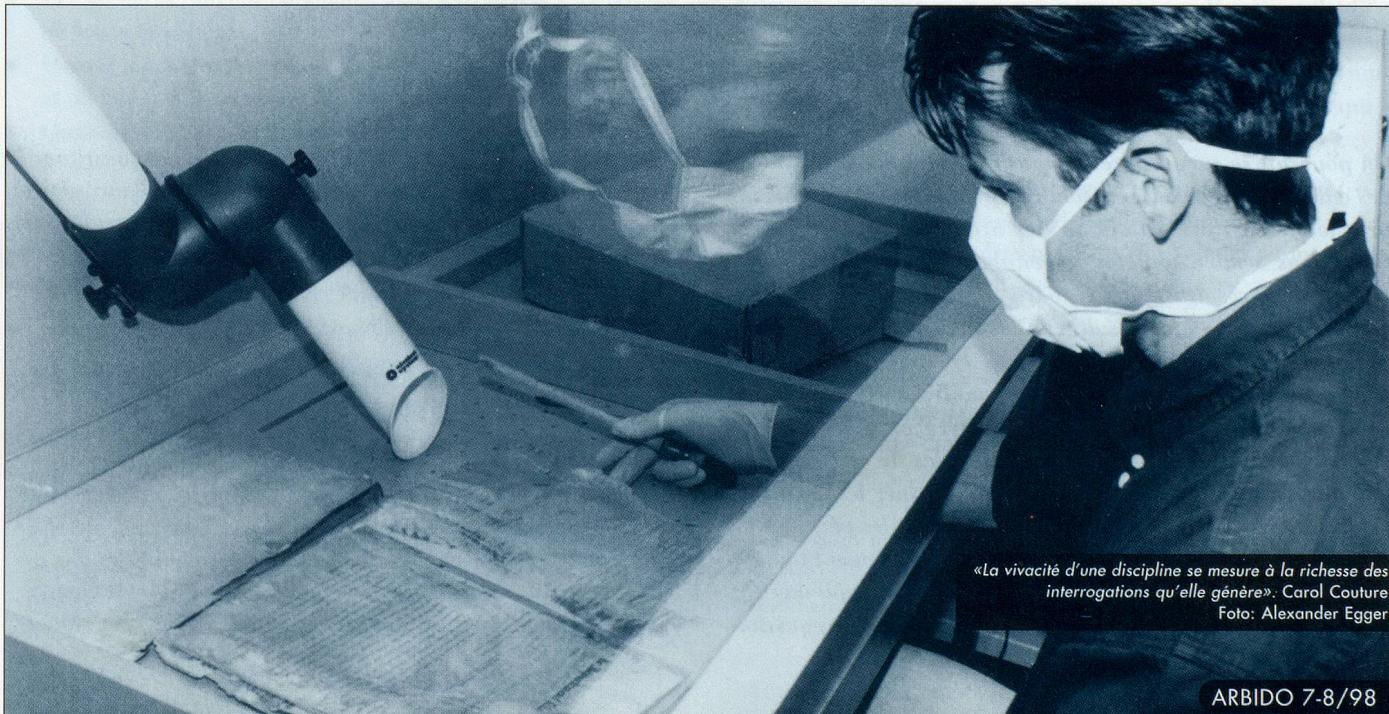
Couture: C'est une question qui commence à peine à se poser pour elle-même. L'archivistique commence à frapper aux portes des organismes nationaux traditionnels de soutien à la recherche scientifique. Au Canada, plusieurs enseignants en archivistique ont présenté et obtenu du financement pour des projets de recherche de longue haleine qui impliquent l'engagement d'équipes d'assistants de recherche qui peuvent se consacrer à temps complet à la réalisation de vastes programmes de recherche. Nous croyons que c'est une très bonne façon d'amener l'archivistique sur le terrain de la recherche, de lui donner «pignon sur rue» dans le monde de la recherche scientifique.

De telles démarches permettent aux chercheurs en archivistique de s'introduire dans les circuits reconnus de la recherche. Elles leur permettent aussi de voir leurs projets évalués par des chercheurs d'autres domaines. Quand les projets sont acceptés, c'est rien de moins qu'une reconnaissance de la discipline. Le regard jeté par les experts d'autres disciplines nous amène également à raffiner et à maturer nos méthodes.

L'étape suivante consistera à organiser nos propres comités d'évaluation. Notre liberté d'action s'en trouvera accrue. Les organismes de soutien à la recherche ne jugent pas uniquement de la finalité ou de l'utilité de la recherche, mais aussi de la qualité du dossier du chercheur, de la problématique présentée ainsi que de la méthodologie proposée. Cela laisse une grande liberté - la liberté universitaire. Dans les institutions d'archives, il y a moins de marge de manœuvre; les chercheurs sont menés vers des thèmes particuliers.

Quels sont les liens entre recherche en archivistique et recherche dans les autres secteurs des sciences de l'information?

Couture: Nous sommes persuadé qu'il existe des problématiques transversales que nous partageons avec les sciences de l'information. L'évaluation, la préservation des supports, la



gestion des services d'information, l'utilisation des technologies n'en sont que quelques exemples. Mais il ne faut pas non plus limiter ces contacts aux seules sciences de l'information. Nous croyons qu'il est tout aussi pertinent de parler de multidisciplinarité que d'interdisciplinarité. Ainsi, il nous faut explorer des échanges soutenus avec des domaines comme le droit, l'administration et la gestion, la muséologie, l'histoire, les sciences politiques et bien d'autres. Par exemple, pour une problématique telle que l'évaluation, nous avons tout à gagner à regarder du côté de la philosophie, des sciences de l'éducation, des sciences économiques. Nos recherches peuvent s'enrichir à fréquenter ces autres disciplines, mais la réciproque doit être également vraie. Nous avons, nous aussi, beaucoup à apporter ! Ces échanges nous permettent de nous positionner et confèrent à notre discipline une crédibilité. De travailler avec les spécialistes d'autres domaines nous oblige également à être plus rigoureux.

Ainsi n'avons-nous à ressentir aucun complexe d'infériorité vis-à-vis des autres disciplines. L'archivistique est jeune et elle a la richesse des jeunes; plus de temps devant que derrière elle. Sur elle ne pèse pas le poids d'une longue tradition; la fraîcheur, la naïveté du débutant sont des atouts ! Mais les chercheurs ne doivent pour autant tomber dans la facilité ou se comporter en amateurs.

Quels sont les canaux de diffusion des résultats de la recherche en archivistique?

Couture: La question de la diffusion est très importante en recherche. Les organismes qui subventionnent exigent que les résultats soient diffusés; c'est le seul moyen de contrôle de l'aboutissement de la recherche. De livrer les résultats de nos

recherches relève de la crédibilité et de l'éthique du chercheur.

Bien sûr, les canaux de diffusion traditionnels comme les publications et la participation aux colloques et conférences scientifiques demeurent importants. Mais pour tous les chercheurs de tous les domaines, Internet prend une place de plus en plus grande même si l'information qu'on y trouve n'est pas toujours suffisamment mûrie et soignée.

Quel est l'état de la recherche en archivistique au Québec?

Couture: Pour se faire une idée rapide et assez juste de l'état de développement de la recherche en archivistique au Québec, il convient de se référer à la revue *Archives* qui est le véhicule des connaissances scientifiques et professionnelles de l'Association des archivistes du Québec (AAQ). En consultant cette revue, le lecteur constate que, depuis les années 1980, la recherche en archivistique au Québec est en voie de professionnalisation en ce sens qu'elle devient de plus en plus présente dans le quotidien de la discipline. D'ailleurs, ma collègue, Louise Gagnon-Arguin, a étudié l'évolution d'*Archives*, de ses thématiques, du profil des auteurs qui y collaborent, de leur niveau de formation, etc². Comme elle le fait valoir, dès les années 1980, les recherches se «désinstitutionalisent»; on commence à prendre du recul pour observer les pratiques, conceptualiser, codifier et étendre les connaissances de base.

*Propos recueillis par Barbara Roth
et François Burgy*

¹ Ann E. PEDERSON, «Development of research programs», dans *Archivum*, vol. XXXIX (1994), *Actes du 12^e Congrès international des Archives (Montréal, 6-11 septembre 1992)*, p. 312-359.

² Louise GAGNON-ARGUIN, «La revue *Archives* depuis 1988; étude de son évolution», dans *Archives*, vol. 24, n° 3 (hiver 1994), p. 3-21.

ÉVALUATION D'ARCHIVES ET CALENDRIERS DE CONSERVATION

*par Carol Couture,
professeur titulaire à l'Université de Montréal¹*

On pourrait se surprendre de nous voir aborder la pratique des calendriers de conservation en nous intéressant, dans un premier temps, à l'évaluation des archives. Cette façon de faire nous semble toutefois inévitable. Comment, en effet, traiter d'un résultat sans d'abord analyser et comprendre l'action qui mène à ce résultat? Comment présenter et comprendre les pratiques archivistiques en matière de calendriers de conservation sans d'abord analyser et comprendre l'évaluation qui les fonde? Car élaborer et appliquer un calendrier de conservation, créer les règles de conservation qui le constituent, c'est, essentiellement, évaluer les archives. Ce faisant, l'archiviste détermine précisément les périodes de conservation des archives, en planifie le cheminement tout au long de leur cycle de vie. Il décide ainsi de celles qui doivent être éliminées, et du moment pour ce faire, et de celles qui doi-

vent être conservées de façon permanente pour constituer la mémoire collective d'une organisation, voire d'une société. Mais, on le voit bien, tout cet édifice repose sur l'évaluation. Et, c'est dans ce contexte de l'étude du fondement pour aller vers une meilleure compréhension des pratiques, que nous voulons situer notre propos.

I. DÉFINITION, GENÈSE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉVALUATION

Nous définissons l'évaluation d'archives comme étant l'acte de juger des valeurs que présentent les documents d'archives (valeur primaire et valeur secondaire) et de décider des périodes de temps pendant lesquelles ces valeurs s'appliquent auxdits documents dans un contexte qui tient compte du lien essentiel existant entre l'organisme (ou la personne)